



DELEGATION FRANÇAISE
A L'ASSEMBLEE
PARLEMENTAIRE DE
L'OSCE

Paris, le 30 juin 2026

AP-OSCE_2026

**RAPPORT DE M. PASCAL ALLIZARD,
PRESIDENT DE LA DELEGATION FRANÇAISE A L'AP-OSCE,
REPRESENTANT SPECIAL POUR LES AFFAIRES
MEDITERRANEENNES,**

Monsieur le Président,

Mes chers collègues,

En ma qualité de Représentant spécial pour les affaires méditerranéennes, je souhaiterais attirer votre attention sur plusieurs évolutions majeures qui affectent aujourd'hui l'espace méditerranéen et le Proche-Orient.

Cette région demeure l'un des principaux foyers d'instabilité de notre voisinage commun. Les crises qui s'y développent ne sont plus isolées ; elles s'alimentent mutuellement et produisent des conséquences directes sur la sécurité de l'ensemble de l'espace de l'OSCE.

Les conflits armés, les rivalités de puissances, les tensions économiques, les déplacements de populations, les menaces terroristes, mais également les effets du changement climatique et les difficultés d'approvisionnement énergétique dessinent désormais un environnement stratégique profondément dégradé.

Notre organisation ne peut ignorer ces évolutions.

L'Acte final d'Helsinki reconnaissait déjà que la sécurité de l'Europe est indissociable de celle de la Méditerranée. Ce constat apparaît aujourd'hui plus actuel que jamais.

Je tiens toutefois à rappeler les évolutions récentes et leurs conséquences pour la région méditerranéenne.

Le premier élément d'actualité concerne naturellement la situation au Proche-Orient.

Près de deux ans après l'extension du conflit consécutive aux attaques terroristes du 7 octobre 2023, la situation humanitaire dans la bande de Gaza demeure catastrophique.

Les pertes civiles continuent de s'alourdir, les infrastructures essentielles sont largement détruites et les organisations humanitaires rencontrent toujours d'immenses difficultés pour acheminer l'aide aux populations.

Parallèlement, les tensions persistent en Cisjordanie tandis que les risques d'escalade régionale restent particulièrement élevés.

Le Liban demeure extrêmement fragile.

Les affrontements qui ont opposé Israël et le Hezbollah ont profondément déstabilisé le pays, déjà confronté à une crise économique sans précédent et à une paralysie institutionnelle durable.

La Syrie, quant à elle, reste marquée par une fragmentation du territoire, une situation humanitaire critique et une profonde instabilité politique malgré une diminution relative de l'intensité des combats.

Dans ce contexte, la reprise d'un processus politique crédible demeure indispensable afin d'éviter que ces crises ne deviennent permanentes.

En effet, malgré la signature, le 27 juin 2026, d'un **accord-cadre tripartite entre Israël, le Liban et les États-Unis** visant à établir une « paix et une sécurité durables », la présence militaire israélienne au Liban persiste, sous condition du désarmement du Hezbollah, ce que ce dernier refuse catégoriquement. Les frappes israéliennes se poursuivent, tout comme les attaques du Hezbollah, malgré des promesses d'apaisement émanant des États-Unis et du Liban. Le ministre libanais des Affaires étrangères, Youssef Raggi, a souligné devant l'Assemblée nationale française que les **négociations directes** étaient la « seule voie » pour sortir de la guerre, tout en dénonçant l'obstacle que représente le Hezbollah, soutenu par l'Iran.

Par ailleurs, je veux souligner une deuxième évolution majeure : la Méditerranée est devenue un espace de compétition stratégique croissante.

Les puissances régionales comme les acteurs extérieurs y renforcent leur présence politique, militaire et économique.

Les routes maritimes, les infrastructures énergétiques, les câbles sous-marins et les ports stratégiques sont désormais au cœur d'une compétition d'influence qui dépasse largement les seuls États riverains.

La sécurité maritime devient donc un enjeu majeur. De manière incidente, j'ai d'ailleurs déposé un amendement à la résolution de la première commission, pour rappeler l'importance critique de la mer Noire.

Par ailleurs, les perturbations observées en mer Rouge ont démontré combien la sécurité des voies commerciales méditerranéennes est étroitement liée aux crises du Proche-Orient.

Cette évolution appelle une coopération accrue entre les États concernés afin de garantir la liberté de navigation et la protection des infrastructures critiques.

Troisième constat : les défis humains demeurent considérables.

Les conflits prolongés continuent d'alimenter les déplacements forcés de populations.

Les pays riverains de la Méditerranée supportent une pression migratoire importante tandis que plusieurs États accueillent depuis de nombreuses années des millions de réfugiés.

La crise migratoire en Méditerranée centrale s'aggrave, avec 1 342 personnes disparues en mer depuis le début de l'année 2026, selon l'organisation internationale pour les migrations (OIM), faisant de cette route la plus dangereuse au monde.

À cela s'ajoutent les conséquences du changement climatique.

Le bassin méditerranéen est identifié comme l'une des régions du monde les plus vulnérables au réchauffement.

Stress hydrique, désertification, incendies, insécurité alimentaire et multiplication des catastrophes naturelles aggravent les fragilités existantes.

Ces facteurs environnementaux deviennent progressivement des facteurs d'insécurité majeurs.

Ils alimentent les tensions sociales, les déplacements de populations et les risques de conflits locaux.

Face à ces évolutions, quelle peut être la contribution de notre Assemblée parlementaire ?

Notre rôle n'est évidemment pas de nous substituer aux négociations diplomatiques.

En revanche, nous pouvons contribuer à préserver les espaces de dialogue qui demeurent d'autant plus indispensables et précieux, lorsque les relations interétatiques se dégradent, ce que nous constatons, hélas, parfois.

La diplomatie parlementaire conserve à cet égard une valeur spéciale, tout particulièrement dans les périodes de crise.

Elle permet en effet d'entretenir des contacts humains directs entre représentants élus des peuples, fondés sur la confiance mutuelle, en rappelant utilement notre attachement commun aux principes fondateurs de l'Acte final d'Helsinki.

Notre Assemblée peut également continuer à promouvoir le respect du droit international, la protection des populations civiles, l'accès de l'aide humanitaire, ainsi que la défense des droits fondamentaux.

Elle peut enfin renforcer le dialogue avec les partenaires méditerranéens de l'OSCE, auquel j'attache personnellement, en tant que Représentant spécial, mais aussi au nom de la France, le plus grand prix.

Les défis auxquels nous faisons face sont transnationaux.

Qu'il s'agisse des migrations, du terrorisme, du crime organisé, de la sécurité énergétique, de la protection des infrastructures critiques ou encore des conséquences du changement climatique, aucune réponse purement nationale ne sera suffisante.

La concertation, le dialogue, la coopération, dans le cadre notamment, et ce qui concerne notre assemblée, du Forum Méditerranéen, ont un rôle clé à jouer, auquel nous sommes, avec le Président Pons, très attachés et pour lequel je m'engagerai jusqu'au bout de mon mandat.

Mes chers collègues,

La Méditerranée ne constitue pas seulement une frontière géographique de l'espace de l'OSCE.

Elle représente un espace de sécurité partagé.

Les crises qui s'y développent ont des répercussions directes sur le continent européen au sens large et sur l'ensemble de la zone OSCE.

À l'inverse, les efforts entrepris en faveur du dialogue, de la coopération régionale et du respect du droit international contribuent à renforcer la sécurité collective de l'ensemble de notre région.

Dans les mois et les semaines qui viennent, je poursuivrai les consultations avec nos partenaires méditerranéens, afin d'approfondir notre action commune et de maximiser notre impact, et je tiens à remercier le Président Pons pour son soutien et son engagement à cet égard. Nous utilisons tous les canaux possibles pour réactiver l'intérêt de nos partenaires pour ce dialogue parlementaire qui est notre vocation.

Je suis convaincu que c'est ainsi que nous parviendrons à renforcer la contribution de notre Assemblée aux enjeux méditerranéens, dans le respect des principes fondateurs de l'OSCE.

Je pense notamment à l'urgence d'une solution politique au Liban, qui passe par le désarmement du Hezbollah et le retrait des troupes israéliennes. Celle-ci nécessite un soutien accru de la communauté internationale pour éviter une reprise des hostilités. Là aussi notre assemblée a un rôle essentiel à jouer.

Par ailleurs, nous devons appeler au renforcement de la coopération entre nos pays en matière de sécurité maritime et de gestion des flux migratoires, en coordination avec toutes les parties prenantes, y compris les acteurs locaux et les ONG.

Enfin, nous devons continuer à promouvoir au sein de notre assemblée l'existence, dans la communauté internationale, d'un dialogue inclusif entre toutes les parties prenantes, y compris l'Iran, pour éviter une fragmentation durable de la région.

Pour conclure, je veux vous redire que Méditerranée et le Proche-Orient restent, en cette année 2026, un théâtre de tensions où se jouent des enjeux géopolitiques, humanitaires et économiques majeurs. Les crises que nous traversons — qu'il s'agisse des affrontements persistants entre Israël et le Hezbollah, des frappes réciproques entre l'Iran et les États-Unis, ou encore de l'aggravation de la crise migratoire en Méditerranée centrale — rappellent avec acuité l'urgence d'une **action collective et coordonnée**.

La **sécurité maritime** en Méditerranée orientale est aujourd'hui plus que jamais un impératif. Les attaques contre des cibles civiles et militaires, les tensions autour du détroit d'Ormuz, et la multiplication des incidents en mer Rouge et en Méditerranée soulignent la nécessité de **renforcer notre vigilance et notre coopération pour garantir la liberté de navigation** et prévenir toute déstabilisation supplémentaire. Là encore, la sécurité passe par **le dialogue, la diplomatie et le respect du droit international**, notamment de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer. Je crois sincèrement que notre assemblée a une voix forte à porter dans le cadre de la diplomatie parlementaire internationale.

La Méditerranée n'est pas seulement une mer qui nous sépare, mais un espace qui nous unit. Et d'abord autour de projets concrets, sur lesquels je souhaiterais que nous puissions échanger et peser de tout notre poids dans nos parlements respectifs.

C'est là que se joue une partie de notre avenir commun. Puissions-nous, par notre action et notre détermination, œuvrer, chacun d'entre nous, autant que nous sommes et où que nous soyons, pour faire enfin en sorte que cette région redevienne un symbole de paix, de coopération et de prospérité partagée. Tel est le vœu le plus cher que je tiens à formuler au terme de cette mission passionnante que m'ont confiée six présidentes et présidents successifs de notre assemblée, Christine Muttonen qui m'a nommé en 2017, puis George Sereteli, Lord Bowness, Margareta Cederfeldt, Pia Kauma, et Père Joan Pons...que je tiens à remercier très sincèrement.

Je vous remercie toutes et tous.